

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N° 3251

Dossier concernant les Portraits
de M.M. Joseph et Alfred Stevens
peints par Meissonnier et Gustave
Courbet & offerts en vente par M^{me}
Veuve Arthur Stevens

NUMÉRO

DATE

I. G 3191

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

14 / 100

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Bien de Meisner 3251
portant de J. Stevens peint par
Meisner, qui lui avait été
confié par elle pour être présentée
à l'achat de la Commission des
Musées de Bruxelles.

Vu H. Stevens
18 Février 1891.
Bruxelles.

MUSÉES ROYAUX
PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

3251
Madame Arthur

J'aurais le bonheur
de faire parvenir à
Monsieur Steiner
les formules de
contrat qu'il lui
a demandées.

Madame Steiner
desirait faire reprendre
votre ~~le~~ reçu ~~si possible~~ le
portant de Joseph
Steiner par Monsieur

dont la Commission
du Musée renoua à
faire l'acquisition.

Madame Steiner présente
à Monsieur Steiner
avec ses remerciements
l'expression de ses
sentiments distingués

Bruxelles

Brux. 10 février 1891

M^{me} Veuve Arthur Stevens

~~12 rue des Drapiers~~
124. Rue Belliard

Comme suite à l'auto-
- risation ministérielle que
nous avons le plaisir de vous
nous avons l'honneur de
vous informer que les
portraits de M^{rs} Alfred Stevens
peints par ^{Georges} Courbet et
d'après des esquisses acquises pour
le compte de l'Etat, nous
prix de trois mille francs

Afin de pouvoir
obtenir la liquidation de
cette somme, nous vous
prions, M^{me}, de vouloir
bien nous faire parvenir
les pièces nécessaires à
cet effet et dont vous
trouverez les formules
à l'enclos joint.

Aggr. M^{me}, l'ass. de
M^{rs} Courbet. Jula C. de
Le Secrétaire
J. K.

Formule de Contrat

Entre M^r Ed. Fich, Pres^t de la C^o Gen. du M. R. des
P. & de L., agissant au nom de la dite Compagnie,
d'une part;

Et Monsieur Victor Arthur Stevens, rue des
Drapiers, n^o 12, à Bruxelles, d'autre part;
Il a été convenu:

Monsieur Victor Arthur Stevens consent à
céder auxdits Messrs, pour la somme de
trois mille francs (F 3000.-) un portrait
de M^r Alfred Stevens, peint sur toile par
G^{re} Courbet & mesurant 63^e de hauteur
sur 56^e de largeur.

Le paiement de cette somme sera
effectué dès l'accomplissement des
formalités de comptabilité.

Fait en double, à Bruxelles, le février
1891.

Le Président

Le Second Contractant.

En triple expédition
dont une sera donnée.

Formule de Déclaration

La Soussignée déclare qu'il lui
est dû par les Messrs susdits de Peinture
et de Sculpture la somme de trois mille
francs (F 3000.-) en paiement d'un
peint d'un portrait de M^r Alfred Stevens
peint par G^{re} Courbet, cédé suivant
contrat en date de ce jour.

Bruxelles, le février 1891.

En triple expédition
dont une sera donnée.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 12031

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

BRUXELLES, LE

7 février 1891.

Messieurs

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3251

J'ai l'honneur de vous faire connaître
que vous êtes autorisés à acquérir pour les collec-
tions del'Etat, au prix de trois mille francs
fcs 3,000. Le portrait de M. Alfred Stevens,
par Loubet, offert en vente par Mme veuve Arthur
Stevens.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre del'Intérieur et
del'Instruction publique
/ *René Lamber*

A la Commission Exécutive des
Musées royaux de peinture et de sculpture
del'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3251

Bruxelles 23 V^r 1890

Monsieur le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruc-
tion publique
Bruxelles

En réponse à votre
dépêche du 12 de ce
mois (Administration
des Beaux-Arts N°
24035) j'ai l'honneur de
vous faire connaître
que de l'avis de
la Commission des
travaux le portrait

de M.^r ~~Lange~~ Steven,
peint par M.^r Maï
= Soucier, n'est pas
d'une importance suf-
= ficiente pour qu'il
y ait lieu d'en pro-
= poser l'acquisition.
Il n'en est
peu de même des
portraits de M.^r
Alfred Steven ^{peint} par
Courbet, lequel,
autre qu'il repré-
= sente une très intéressante
= personnalité

artistique, offre
de sérieuses qualités
d'exécution.
En conséquence, M.^r
Sieur le Ministre, la
Commission vous prie
de vouloir bien l'autoriser à acquies-
= cer à l'acquisition
cette œuvre de Courbet
qui n'est pas encore
représentée dans les
galeries du Musée,
et que M.^{me} V.^{de}
A. Steven offre
de céder au prix
relativement modéré
de 3000 francs.

Pour avoir confirmée
directement l'intention
de la suite qui
pourra, sous la
réserve de votre appro-
bation, être donnée
à ses propositions
Venilles &

Le Secrétaire. Le Pré. de l'Etat.
R. H. De Lattin

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3231

Bruxelles 23 X^{bre} 1890

à Madame V^{ie} A. Stevens
12 rue des Doyens

Bruxelles

124. rue Belliard

Permettez-moi
de vous faire
savoir que la
Commission des études
historiques par M^{re}
le Ministre de l'Inté-
rieur & de l'Instruc-
tion publique sur
l'opportunité d'ac-
quies le portrait

de M^r Joseph Stevens
peint par M. Meiszon

= hier, & dont vous avez
bien voulu proposer
la Cession pour la
Collection de l'Etat,
Il a par emis un
avis favorable à
cette acquisition.

D'autre part, elle
a proposé à M^r le
Ministre d'acquiescer,
pour cette même des-
tination, le portrait
de M^r Joseph Stevens

Nous aurons, M^{me} Def
vous faire ^{connaître} la résolution
que prendra le Gouvernement
sur le sujet de l'achat de cet
dernier ouvrage & nous
vous prions d'agréer &c

peint par Courbot
& que vous avez ap-
-probat de céder au
prix de trois mille

francs -

Fait à Paris le 1^{er}
P. L. Courbot
Secrétaire -
JH

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

BRUXELLES, LE

12

fév

1890.

ADMINISTRATION
des
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 1011

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SOUTPTURE
DE BELGIQUE

N^o 3257

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint
une proposition que m'adresse M. de Corthaut
Stevens, pour l'acquisition d'un portrait de M.
Joseph Stevens, peint par M. Meissonnier. Je vous prie
Messieurs, de vouloir bien me donner votre avis
tant sur cette acquisition que sur le prix qui
en est demandé.

Aguez, Messieurs, l'assurance de ma consi-
dération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur et
de l'Instruction publique,

Emile Stalder

A la Commission directrice des Musées
de peinture et de sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

3251

Jurid.
Monsieur

Veuillez excuser,
je vous prie, le retard
que j'ai mis à vous
répondre au sujet
du prix du portrait
d'Et. Devaux par Bourbitt.

J'ai dû consulter
mon beau-frère, l'un
de mes enfants.

Le prix que nous
demandons de ce
portrait est 3000 francs.

Je vais écrire, ainsi

que vous ayez bien voulu
me l'indiquer, directament
au Ministre pour l'achat
du petit Meissner.

Veuillez agréer, Monsieur,
avec tous mes remerciements
l'expression de mes sentiments
distingués

E. Swens

12 rue des Drapiers.

Puis-je l'aimer au Musée,
ou il se trouve au ce-
moment, le petit portrait
de J. Swens par Meissner?

Bruxelles, 10^e Décembre 90;

24035

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur
de soumettre, à votre
bienveillante appréciation,
la proposition de venir
au Musée de l'Etat d'un
portrait du peintre Joseph
Savoy par Maximilien
J'ose, Monsieur le
Ministre, appeler tout

spécialement votre attention
sur l'importance de la pro-
position que j'ai l'honneur
de vous adresser.

Le portrait en question
a ce double mérite: d'être
à la fois, l'œuvre d'une des
plus grandes célébrités de notre
siècle, dont le Musée moderne
ne possède aucun tableau
et de représenter un artiste
Belge, une gloire incontestée
de l'Ecole Flamande.

Je demande 6000 f. de ce
portrait.

Veuillez agréer, Monsieur le
Ministre, l'expression de
mon profond respect

Veuw Arthur Stevens

12 rue des Drapiers.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3251

Bruxelles 30 9^h 1840
à Madame V^{te} A Stevens
Rue des Drapiers 12
Ixelles / Bruxelles

L'épouse : votre lettre
du 24 de ce mois, nous
a vu l'honneur de
vous faire connaître que
La Commission Dreyer
n'a pas fait à la
proposée sur les
l'achat d'
œuvres des artistes
vivants ou décédés
depuis moins de dix

aux) -
~~Les~~ affaires de l'espèce
Enverra directement
Messieurs le Ministre
de l'Intérieur & de l'In-
struction publique, &
c'est ^{donc} à lui qu'il y
a lieu d'adresser les
propositions concernant
pour l'acquisition du
portrait de Joseph
Stevens peint par
M^r. Meisnier -

desirez également

Quant au portrait
de son fr^{re} M^r. Alfred
Stevens peint par
Carlat, & que vous
~~desirez~~ désirez pour
la Collection de l'Etat,
Pour vous prouver, Ma-
dame, de Vaulois
bien ~~conformément à~~
~~l'usage~~ l'adresse
au Palais des Beaux-
Arts, rue du Maroc
N^o 9, où il sera
soumis à l'examen
de la Commission
Muséographique.

~~Mon cher frère,~~
~~Monsieur de Vaulx~~
aussi ^{mon} ~~mon~~ ^{separément} ~~indiqués~~ (le
prix que ^{mon} ~~vous~~ ~~deven~~
de ~~de~~ ~~évén~~ ~~de~~ ~~de~~
de l'œuvre de G.
Courbet, prise
séparément —
Veillez —
P. L. Ca " ^{en} ~~de~~
L. Doutrouf —
ND

Le portrait peint par Messieurs
concernant le P. 1.

Demande le prix du port. par
J. Courbet

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Madame X Van der Meer 3251

J'aurais prié Monsieur
Simon de vouloir bien
présenter à l'achat de
la Commission Directrice
des Musées Royaux le
portrait de Joseph Stevens
peint par Meissonnier
et le portrait de son
frère Alfred Stevens

joint par G. Courbet. Des
deux portraits Madam O—
Stevens demande douze mille
francs (12.000 f.).

Madam Stevens présente
à Monsieur, l'Union
l'expression de ses sentiments
distingués.

12 rue Des Drapiers.
Le 24 Novembre 1890.